

Lavaux . . . . .	28
Morges . . . . .	32
Moudon . . . . .	14.3
Nyon . . . . .	30
Orbe . . . . .	24
Oron . . . . .	94
Payerne . . . . .	25.3
Pays-d'Enhaut . . . . .	18
Rolle . . . . .	29.5
Vevey . . . . .	27.3
Yverdon . . . . .	18.4

**Mesures à prendre pour diminuer la mortalité infantile.**

1° Protéger la santé des mères pendant la grossesse, les assister dans la dernière période de la gestation, leur fournir une alimentation réparatrice.

2° Faire comprendre l'importance de l'allaitement maternel et engager les femmes à ne pas se soustraire à ce devoir sans nécessité impérieuse tenant à leur état de santé. Faciliter cet allaitement en donnant des secours aux femmes dans la misère, de manière à ne pas les forcer d'abandonner leur enfant pour gagner leur vie, soit comme nourrice, soit autrement.

Organiser dans les villes des *crèches*, avec surveillance médicale, pour éviter l'introduction d'enfants atteints de maladies transmissibles. Ces institutions bien dirigées sont fort utiles aux enfants et permettent aux mères de travailler hors de chez elles.

3° Combattre les causes des naissances illégitimes qui produisent une mortalité double de celle des enfants légitimes.

4° Perfectionner l'instruction des sages-femmes pour qu'elles répandent de saines notions d'hygiène. Pour ce but, le Conseil de santé a publié des directions spéciales, très complètes et très détaillées.

D'excellents conseils sur l'alimentation et sur l'éducation des enfants avaient déjà été donnés. Nous devons citer entre autres ceux de *Tissot*, dans son „Avis au peuple“, p. 54 à 82, 1776, et dans son „Traité des maladies des gens du monde“, chap. X.

Le Dr *Levade*, dans ses „Observations et réflexions sur quelques matières de médecine“ (Vevey, chez Chenebié & Lœrtscher, 1777), donne des directions pour l'alimentation des enfants.

En 1778, le Dr *Venel*, dans son „Précis d'instruction pour les sages-femmes“, insistait sur les mauvais effets de la bouillie, sur le danger des remèdes en général et, en particulier, sur celui de l'huile et des narcotiques. Selon lui „un très grand nombre d'enfants périssent ou contractent des infirmités par la disette de bons soins et par l'abondance des mauvais“.

Le Dr *Jean de la Harpe* a publié en 1837 (Lausanne, brochure) l'„Avis aux pères et aux mères qui ont à cœur la santé de leurs enfants“.

La Société vaudoise de médecine a cherché à vulgariser ces connaissances pratiques en répandant des instructions hygiéniques sur les soins à donner aux petits enfants.

Une de ces brochures publiée en 1883 traite de la nourriture, des soins de propreté, de l'habillement, de l'exercice, etc.

Une autre publiée en 1894 conclut :

- 1° On ne doit donner aux enfants aucune préparation renfermant de l'opium, sans conseil de médecin.
- 2° On ne doit pas provoquer le sommeil de l'enfant par des remèdes.
- 3° On ne doit faire abus ni des purgatifs ni des vermifuges.
- 4° On doit éviter de brûler la peau des enfants par des révulsifs.
- 5° On doit donner à l'enfant une nourriture saine et appropriée à son âge.
- 6° La stérilisation du lait est indispensable.

Le Conseil de santé a attiré à maintes reprises l'attention des autorités sur l'importance d'une alimentation convenable et sur le danger des biberons à tubes. Il entre dans son programme d'imiter l'exemple des cantons de Genève, Neuchâtel et Valais qui, par l'entremise des officiers d'état civil remettent à chaque famille un livret contenant les „Instructions sur les soins à donner aux enfants dans la première année“.

**Tuberculose.**

Le plus redoutable fléau de la société est la tuberculose, qui remplit le rôle meurtrier des pestes aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, et de la petite vérole au XVIII<sup>e</sup>.

Immense est le domaine de cette maladie contagieuse évitable et que l'hygiène préventive doit supprimer.

La phtisie, une de ses principales manifestations, représente déjà près du dixième de la mortalité générale. La plupart des maladies des os, des affections glandulaires, des méningites doivent leur origine à la tuberculose.

Nous avons cherché à apprécier les causes qui favorisent le développement des maladies tuberculeuses et les ravages qu'elles produisent dans le canton.

**Fréquence.**

Des renseignements reçus de médecins de diverses parties du canton, M. le Dr *Müller* de Winterthur (Die

Verbreitung der Lungenschwindsucht in der Schweiz, brochure de 83 pages avec tabelles, 1876) conclut que la mortalité phtisique, de 1864 à 1869, a été dans le canton de Vaud de 74 relativement à mille décès généraux. Elle était de 77 pour l'ensemble des cantons suisses. Sur 376 décès par tuberculose, on comptait 208 hommes et 168 femmes soit H. 55.3 %, F. 44.7 %. Le maximum se trouve dans la période de 19 à 29 ans (116) et ensuite dans celle de 30 à 39 ans (95).

En 1876, la proportion moyenne était de 108 ‰ pour la Suisse.

Le canton de Vaud occupait le 10<sup>e</sup> rang avec 115.2, " " d'Uri " " 1<sup>er</sup> " " 68.3, et le canton des Grisons occupait le dernier rang avec 173.2 (Lombard, Climatologie, V, III).

D'après les chiffres tirés de la statistique fédérale, la mortalité par tuberculose a été durant la période 1877 à 1893 pour le canton de Vaud :

de 87 pour mille décès et de 18.4 pour 10,000 habitants ;

en Suisse de 88 pour mille décès et de 20.5 pour 10,000 habitants.

Notre canton n'est pas dans des conditions défavorables, comparé aux autres pays.

Suivant le *Bulletin de l'Institut international de statistique*, 2, VII, pag. 291 (cité par H. Monod), on compte de 1887 à 1892, sur l'ensemble de la population, pour dix mille habitants :

en Italie . . . . .	13.81	décès par phtisie
" Angleterre . . . . .	16.09	" " "
" Hollande . . . . .	19.21	" " "
" Belgique . . . . .	19.87	" " "
" Suisse . . . . .	21.16	" " "
" Prusse . . . . .	28.06	" " "
" Allemagne . . . . .	31.29	" " "
" France <sup>1)</sup> . . . . .	33.06	" " "
" Autriche . . . . .	37.48	" " "

Le professeur Granger (Revue scientifique, 1893) estime que les tuberculeux représentent le 25 % de la mortalité totale.

En France, d'après Lagneau (Annales d'hygiène, 1893), la phtisie déterminait 228 décès sur 1000 décès.

### Marche.

On ne peut juger de la marche envahissante ou rétrograde de la phtisie que depuis 1876.

Voici le tableau de sa marche relativement au nombre des décès et relativement à la population.

<sup>1)</sup> Dans les villes ayant plus de 20,000 habitants.

Années	Nombre absolu des décès			Sur 100 décès généraux	Sur 10,000 habitants
	Hommes	Femmes	Total		
1877 . . . . .	229	203	432	8	18
1878 . . . . .	251	193	444	8.3	18
1879 . . . . .	249	208	457	9	19
1880 . . . . .	215	176	391	7.3	16
1881 . . . . .	219	164	383	7.4	16
1882 . . . . .	213	190	403	8.3	17
1883 . . . . .	245	203	448	8.6	18
1884 . . . . .	229	225	454	9.3	19
1885 . . . . .	264	220	484	9.6	20
1886 . . . . .	253	243	496	10	20
1887 . . . . .	234	213	447	9	18
1888 . . . . .	260	235	495	9	19
1889 . . . . .	214	231	445	8.4	17
1890 . . . . .	251	236	487	9.4	19
1891 . . . . .	200	227	427	8.1	17
1892 . . . . .	219	228	447	9.6	17
1893 . . . . .	236	261	497	8.9	19
1894 . . . . .	263	242	505	9.6	19
1895 . . . . .	259	242	501	9.5	19
1896 . . . . .	212	219	431	8.6	16.5
1897 . . . . .	272	247	519	11	19.6
1898 . . . . .	.	.	491	9.7	18.3

Le chiffre de la mortalité phtisique est trop élevé, et sa constance fatale indique à l'hygiène publique combien il est nécessaire d'intervenir activement.

### Distribution de la phtisie dans les districts.

De 1877 à 1893, sur 10,000 habitants, meurent de tuberculose pulmonaire :

Dans le district de Vevey . . . . .	27
" " " " Lausanne <sup>1)</sup> . . . . .	26
" " " " Grandson . . . . .	19
" " " " Nyon . . . . .	19
" " " " d'Avenches . . . . .	17
" " " " d'Yverdon . . . . .	17
" " " " de Rolle . . . . .	16
" " " " Morges . . . . .	16
" " " " d'Aigle . . . . .	15
" " " " d'Aubonne . . . . .	15
" " " " d'Orbe . . . . .	15
" " " " de la Vallée . . . . .	14
" " " " Lavaux . . . . .	14
" " " " Payerne . . . . .	13
" " " " Cossonay . . . . .	12
" " " " Moudon . . . . .	10
" " " " du Pays-d'Enhaut . . . . .	10
" " " " d'Echallens . . . . .	9
" " " " d'Oron . . . . .	6

<sup>1)</sup> Avec l'hôpital.